*Stage « nouveaux programmes de Terminales » SES – 21 mai et 15 juin 2012*

Atelier « **contenu  des nouveaux programmes** »

***Commande :***

* *Quels changements entre les anciens et les nouveaux programmes ?*
* *Circonscrire le champ concerné : jusqu’où aller ?*
* *Définir les problématiques structurantes*
* *quels types de supports choisir ? (travail sur les manuels)*

***Point du programme retenu :***

*Fiche 2.2 :* ***La conflictualité sociale :*** *pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?*

*INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On montrera que les conflits peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l’intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance au changement. En s’appuyant sur quelques exemples, on s’interrogera sur la pertinence respective de ces différents cadres d’analyse en fonction de la nature des conflits et des contextes historiques. On s’intéressera plus particulièrement aux mutations des conflits du travail et des conflits sociétaux en mettant en évidence la diversité des acteurs, des enjeux, des formes et des finalités de l’action collective.*

*Acquis de première : groupes d’intérêt, conflit*

*NOTIONS : Conflits sociaux, mouvements sociaux, régulation des conflits, syndicat*

* quel périmètre ?
* **l’ancien programme** sous le titre « conflit et mobilisation sociale » privilégiait l’angle du changement social en soulignant le lien mutation du travail et conflits  et en invitant à explorer la « diversification des objets et formes de l’action collective »… **le nouvel intitulé** ajoute à la perspective du conflit comme facteur de changement social celle du rapport entre conflit et intégration sociale et il introduit explicitement, sur chacun de ces angles, une approche en termes de « discussion » : changement/résistance au changement ; pathologie /intégration
* a priori cela tend à accréditer l’idée d’un **élargissement** du champ à embrasser… mais **ceci peut être nuancé** :

. les « indications complémentaires » de l’ancien programme recommandaient d’aborder dans ce cadre le débat « la fin de la classe ouvrière », les paradoxes de l’action collective, l’institutionnalisation des conflits et de discuter de la qualification des « nouveaux mouvements sociaux »… tous points qui ne constituent plus a priori des  passages obligés dans la nouvelle mouture, le professeur étant libre de s’appuyer sur « quelques exemples » de son choix

. les « notions » retenues exclues ici sont peu nombreuses (la notion de classe sociale est reliée au point 1.1 « comment analyser la structure sociale ? »)

. on pourra s’appuyer sur des prérequis de première (notion de conflit déjà abordée dans les « regards croisés »)

* le risque est réel cependant de se contenter d’ajouter à l’ancien corpus les nouvelles problématiques (en terme d’intégration) : il semble que certains manuels inciteraient à cette dérive inflationniste

cf ex du manuel Nathan p258/9 qui invite à s’interroger sur :

* l’’institutionnalisation des conflits industriels
* quelles conditions de travail facilitent la mobilisation
* comment expliquer la fréquence du recours à la violence en France…

(ou encore TD p 265 : les coordinations, une alternative pour réguler les conflits du travail ?)

… d’où la nécessité de préciser le contenu à enseigner :

* quelles problématiques ?
* reconstruire le cours autour des **deux problématiques suggérées** :

. pathologie ou intégration ?

. changement ou résistance ?

… quand l’ancien programme privilégiait s’articulait plutôt autour de ces deux angles :

des conflits du travail aux NMS ? de la lutte des classes à l’institutionnalisation des conflits ?

* on évitera donc d’ajouter ces deux problématiques aux anciennes pour éviter une dérive inflationniste à laquelle invitent certains manuels (Bordas par ex…) : privilégier ici l’approche choisie par exemple par le manuel Hachette (1. Approche descriptive des mutations des conflits 2. Le conflit moment de rupture du lien social ? 3. Dans quelle mesure le conflit participe t il au changement social ?)
* on ne s’interdira pas pour autant d’évoquer des questions comme la diversification de conflits (et moins encore la régulation qui figure comme notion) mais en les intégrant dans le traitement des deux axes comme le suggèrent les indications complémentaires (à partir d’ »exemples ») : ainsi la mise en place d’institutions régulatrices du conflit (ex : institutions représentatives…) pourra apparaitre comme un possible débouché du conflit contribuant ainsi à une meilleure intégration sociale (entre protagonistes…)
* quelques difficultés et des pistes pour y faire face :
* le conflit : pathologie de l’intégration ou facteur de cohésion ?

. la lecture du conflit comme « **pathologie de l’intégration** » peut faire l’objet de deux interprétations : Est-ce le conflit lui même qui est « pathologique » ?... ou est-ce le contexte « pathologique » qui justifie l’apparition du conflit (lequel serait alors non un dysfonctionnement mais le vecteur d’une possible remédiation…)

…la lecture de la fiche éduscol concernée entretient cette confusion (l’ approche fonctionnaliste suggèrerait d’un coté que « le conflit est une menace pour la société » de l’autre que «  l'intensité des conflits signale un défaut d'intégration »…)

… dans l’indécision les manuels proposent des documents allant dans les deux sens (ainsi le Nathan : « les émeutes urbaines : manifestation d’un défaut d’intégration » p 264 quand le schéma p 268 décrit l’aspect pathologique par la violence des conflits eux-mêmes voire les « menaces de destruction » qu’ils impliquent…)

.il semble que l’approche (dominante dans les manuels) du conflit comme « résultat » d’une situation pathologique soit peu productive[[1]](#endnote-1) : elle n’est nullement incompatible avec de l’idée du conflit « facteur de cohésion » (or on nous demande de présenter des grilles « contrastées »)… nous préconisons donc de retenir l’autre lecture…

. la **démarche retenue** consisterait alors à :

… commencer par convoquer les représentations communes assimilant le conflit à un « dysfonctionnement » dommageable (cf le traitement médiatique habituel des grèves dans le service public ou des violences qui accompagnent certains mouvements sociaux…) en les rattachant à une approche fonctionnaliste classique (cf Parsons ou encore Durkheim pour qui au-delà d’un certain seuil considéré comme « normal » le conflit est en lui même pathologique)

… pour montrer ensuite comment, à certaines conditions, le conflit peut générer en lui-même un « surcroit » de « social » (cf les contribution de Simmel)… en favorisant une meilleure interconnaissance ou encore en générant des institutions (syndicats, instances paritaires…) susceptible de pérenniser les liens noués dans l’effervescence du conflit

* le conflit : moteur du changement social ou résistance au changement ?

. si la contribution du conflit au changement social relève d’une approche classique pour les sciences sociales (Marx, Touraine…) l’idée que certains conflits puissent être appréhendés comme « **résistance au changement**» nous semble difficile à construire sur un plan scientifique voire comporter un possible « biais » idéologique…

. la plupart des manuels s’en tiennent ici à une approche de sens commun qui assimile des mouvements de nature très différente au nom de la « défense » de quelque chose : défense d’intérêt particuliers (ex Nimby) , défense d’acquis sociaux mis à mal, défense de valeurs menacées (ex un manuel ne propose qu’un seul document consacré à ce point : une photo montrant des opposants à l’homoparentalité…)

. au risque de la confusion conceptuelle (assimiler les opposants aux licenciements boursiers aux opposants à l’avortement ?! à la limite tout mouvement social « s’oppose /résiste » à quelque chose !) s’ajoute celui, plus grave, d’une qualification proprement idéologique en fonction d’un « sens de l’histoire » auquel les sociologues contemporains ne sauraient plus se référer…

. dans nos sociétés « post modernes » et culturellement éclatées, les qualifications de « progressisme » ou de « conservatisme » sont largement réversibles (ainsi le mouvement social attaché à une conquête sociale comme la retraite à 60 ans a pu apparaitre comme « résistant » à un sens de l’histoire dessiné par « l’évolution générale des pays en Europe »…) et font l’objet d’un usage stratégique dans d’arène publique (une qualification qui vise souvent à « disqualifier » la position adverse…)

… ces risques de dérive étant identifiés, il semble possible néanmoins de **prendre appui sur quelques contributions reconnues** (et présentes dans certains manuels) pour expliquer, précisément, comment certains changements (bien identifiés) peuvent apparaitre comme des menaces pour certaines catégories victimes de processus de « destruction créatrice » (le luddisme hier, l’opposition ouvrière à la modernisation du travail telle que décrite par Beaud et Pialoux par exemple) ou remis en cause dans leurs identités ou leurs statuts (…), appelant des actions de « résistance »

…mais on s’attachera à montrer, par l’exemple, que **certaines formes de « résistance »** apparente (à la mondialisation dans sa forme actuelle, à la diffusion des OGM, à l’augmentation des frais d’inscription à l’université…) sont érigées au nom de possibles **« alternatives » au changement** : la substitution du terme « alter-mondialisme » à celui, plus défensif, d’ « anti-mondialisation », signalée par la fiche éduscol, en est une bonne illustration…).

(CR de JMR)

1. Elle est même, à vrai dire, peu fondée puisque la sociologie de l’action collective a établi que la probabilité du conflit n’était pas nécessairement fonction du degré de « pathologie » (que l’on entende par là une situation anomique ou un niveau de « frustration » élevé….) [↑](#endnote-ref-1)